



CLASSIQUES
GARNIER

BARDON (Aurélia), « Table des matières », *Les Arguments religieux en politique. Une théorie de la justification publique*, p. 337-340

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07796-1.p.0337](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07796-1.p.0337)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
ENQUÊTE SUR LA LÉGITIMITÉ	37
Introduction	37
À quoi sert la légitimité politique?	40
Un droit moral à exercer le pouvoir politique	40
La distinction entre légitimité et obligation politique	42
Une conception non normative de la légitimité	46
La légitimité comme phénomène	48
La légitimité comme croyance	50
Une conception normative de la légitimité en démocratie libérale	53
Légitimité démocratique et légitimité libérale	54
Justification publique	56
Conclusion	60
RENDRE À CÉSAR CE QUI EST À DIEU	
L'exigence démocratique et libérale de sécularisation politique profonde	63
Introduction	63
Le débat sur la sécularisation	66
Une courte histoire du « séculier » et de la « sécularisation »	67
Critiques contre la sécularisation	70
Une analyse des théories contemporaines de la sécularisation	74
Récapitulatif des catégories de la sécularisation	78

Vers une nouvelle typologie de la sécularisation	80
Quatre types de sécularisation	80
Deux degrés de sécularisation	82
Les huit formes de sécularisation	83
La sécularisation politique profonde	87
Justification publique et justification politique séculière . . .	87
Quelles formes de sécularisation	
en démocratie libérale ?	90
Le retour de la religion ?	93
Conclusion	95
LA DISCUSSION POLITIQUE	99
Introduction	99
Discussion politique ou démocratie délibérative ?	101
La théorie de la démocratie délibérative	102
La loi de la raison et la loi du plus grand nombre	104
Les limites de la démocratie délibérative	108
La construction de la justification publique	113
Des décisions politiques limitées	114
Les caractéristiques du modèle de discussion politique . . .	117
Conclusion	123
JOHN RAWLS ET LA RAISON PUBLIQUE	127
Introduction	127
Le modèle de la raison publique	129
La question de John Rawls	130
Les caractéristiques du modèle rawlsien	133
La place de la religion dans la raison publique	138
Principes premiers du libéralisme politique	147
Limites, faiblesses et critiques du libéralisme politique	152
Le manquement aux exigences libérales	152
Le mépris de la religion	155
L'insuffisance du libéralisme	161
Conclusion	167

LA JUSTIFICATION PUBLIQUE APRÈS JOHN RAWLS	171
Introduction	171
Arguments partagés, arguments accessibles et arguments intelligibles	172
Partageabilité	173
Accessibilité	176
Intelligibilité	179
Qu'est-ce qu'une décision publiquement justifiée?	180
Consensus et convergence	181
La question du niveau de justification publique	183
L'application des contraintes de la justification publique	187
Citoyens ordinaires et officiels publics	188
Les lieux de la justification publique	191
La question de l'exigence de sincérité	193
Conclusion	196
ARGUMENTS RELIGIEUX ET JUSTIFICATION PUBLIQUE	199
Introduction	199
Qu'est-ce qu'un argument religieux?	201
Interprétation de la potentielle nocivité des arguments religieux	203
Les arguments religieux sont conservateurs	203
Les arguments religieux mènent à l'instabilité politique	206
Les arguments religieux sont infaillibles	208
Les arguments religieux ne respectent pas les règles et les valeurs du libéralisme	211
Un nouveau modèle de discussion politique : la justification non absolutiste	218
L'absolutisme moral, source de danger pour la discussion politique	218
Deux exemples d'arguments absolutistes	227
Les caractéristiques du modèle de justification non absolutiste	231
Conclusion	236

DISCUSSIONS POLITIQUES AUTOUR DE LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES	239
Introduction	239
Éléments de contexte : qu'est-ce que la recherche sur les cellules souches embryonnaires?	244
Les cellules souches	244
Les nouvelles perspectives de la recherche sur les cellules souches	246
Questions éthiques	250
Comparaison des législations française et américaine	254
La législation française sur les cellules souches	255
La législation américaine sur les cellules souches	258
Justifications publiques des législations française et américaine	263
Les arguments du débat	266
Quatre arguments religieux	266
Deux arguments séculiers	278
Autres justifications publiques possibles : quelques arguments non-absolutistes pour et contre la recherche sur les cellules souches embryonnaires	295
Conclusion	304
CONCLUSION	309
BIBLIOGRAPHIE	321
INDEX	335